

Commentaires – Commentaries

De la nature ordinaire à la nature attachante*

Catherine Mougenot*

Sociologie, Université de Liège, Unité Seed, Arlon, Belgique

Molenbeek n'est pas seulement le nom d'une commune. En flamand, le « ruisseau du moulin » est une manière fréquente de désigner les petits cours d'eau. Au nord-ouest de Bruxelles, le Molenbeek s'étire dans un paysage improbable. Nicholas Bonaventure, ami de Napoléon Bonaparte, y avait construit son domaine au cœur d'un parc paysager qui allie aujourd'hui un chapelet de zones humides et d'espaces récréatifs. Plus loin, c'est dans une campagne « travaillée », c'est-à-dire entièrement reconstruite, que pâturent des animaux d'élevage rustique en compagnie de vaches Blanc-Bleu Belge. Sur le versant nord, la forêt a recolonisé les carrières utilisées par des moines au XVIII^e siècle. L'ensemble s'efface enfin dans un patchwork de jardins anciennement qualifiés d'ouvriers, bordés par une des sections d'autoroute les plus saturées d'Europe. Le tout, sous le nom du parc Roi Baudouin, réunit une centaine d'hectares désignés au titre de la directive Natura 2000.

Espace mosaïque, soutenu par un partenariat composite, lieu de cohabitations inédites et fragiles, ce parc est évidemment un cas unique. Mais c'est précisément cette singularité qui peut être muée en généralité et nous invite à scruter la perspective d'une nature inclassable où les connexions et les fragmentations mettent au défi nos connaissances et nos modes d'action (j'emprunte volontairement ce vocabulaire à l'écologie du paysage pour l'étendre à des interactions de tout type et entre tous les vivants). Considérer une nature où la force des trajectoires et des assemblages vaut autant que celle des catégories et des limites. Cette idée nous inspire quelques réflexions qui dialoguent entre elles et nous encouragent à continuer de débattre de questions et de solutions qui ne peuvent nous rassurer longtemps face à la menace que nous voulons combattre.

Nature interdépendante

Dans les années 1980, quelques chercheurs formulent ce qui est devenu aujourd'hui une évidence : on ne peut espérer maintenir la diversité biologique que par la gestion de territoires et d'activités qui n'ont pas pour but la conservation des espèces protégées. Ce postulat énoncé par l'écologie des paysages en plein développement impose l'abandon de la notion d'équilibre (Lefeuve et Barnaud, 1988). Il faut adopter une perspective dynamique, prendre en compte l'hétérogénéité de l'ensemble des milieux dont les activités humaines font partie intégrante (Burel et Baudry, 1999). Avec ce nouveau regard, la posture s'élargit rapidement aux enjeux du moment : l'intensification de l'agriculture, la volonté de raisonner l'affectation des territoires. C'est aux Pays-Bas qu'est formulé un modèle précurseur adopté en 1995 par le Conseil de l'Europe. La *Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère* (Conseil de l'Europe, 1996) propose une cartographie qui traduit le concept de réseau écologique en quatre éléments : les zones noyaux, les zones tampons, les couloirs et les zones à restaurer (Bischoff et Jongman, 1993). La nature sort de sa réserve, mais reste difficilement saisissable et, très vite, les scientifiques et les aménageurs trébuchent sur l'imprécision d'une définition générale à attribuer aux couloirs qui assurent les échanges entre les zones naturelles riches. La forme des continuités écologiques, leur nature et leur entretien représentent une collection de situations toujours particulières à identifier, à mettre en débat, en action, et à évaluer...

La discussion est toujours en cours et chaque pays expérimente sa propre voie. En France, le projet Trame verte et bleue annoncé par le Grenelle de l'environnement en 2007 élargit les intentions impulsées par Natura 2000. Ce ne sont plus explicitement les espaces ruraux qui sont visés, mais de vastes territoires dont certains sont fortement artificialisés et impliquent potentiellement un très grand nombre d'acteurs. La trame verte et bleue se décline dans un emboîtement d'échelles : à chaque niveau d'action publique concerné correspondent

* Voir dans ce numéro les autres contributions au dossier « La fabrique de la compensation écologique : controverses et pratiques ».

*Auteur correspondant : cmmougenot@uliege.be

des préhensions de l'espace, des collectifs, des obligations, des outils juridiques (MEDDE, 2016).

Aussi la volonté de traduire en politique le maintien de formes d'interdépendances vitales est-elle proclamée. Mais ce qui apparaît comme un élan majeur avec une portée générale prend très vite un tour paradoxal, car les réalisations semblent à chaque fois singulières. La nécessité de revenir aux inventaires antérieurs s'impose ainsi que la mobilisation de nouveaux éléments comme les sur ou sous-trames, indispensables pour mieux caractériser la qualité des milieux et leur fonctionnement. S'exprimant dans de multiples échelles d'espaces et de temps, la diversité biologique est tellement vaste... et totalement empêtrée dans des mondes où la trame grise, coulée dans le béton, se montre toujours dévorante.

Nature valorisée

Comment rendre sa valeur à une nature déséquilibrée par des activités humaines toujours plus intensives, si ce n'est en proposant de nouveaux énoncés ? « Éviter (le préjudice environnemental), réduire, compenser » est une séquence qui s'est traduite dans un cadre juridique expérimenté dans différents pays. Curieusement, c'est le dernier de ces termes qui engage le plus de débats. Quand le dommage ne peut être évité par d'autres mesures, il doit être compensé en d'autres lieux par la restauration d'une équivalence des composantes et des fonctions de la biodiversité impactée (Levrel et Couvet, 2016). En France, si la méthodologie d'évaluation doit être validée par les services de l'État, son application reste libre, ce qui est un problème en même temps qu'une solution puisqu'elle peut épouser au cas par cas la situation des écosystèmes concernés.

À cette vision strictement écologique s'adoscent d'autres énoncés pour repenser et promouvoir la valeur de la nature, notamment dans les écosystèmes ordinaires. En s'inspirant du lien établi entre les gaz à effet de serre et le changement climatique, les experts du Millennium Ecosystem Assessment (MEA, 2003) ont contourné l'absence d'indicateurs de l'état de la biodiversité, comparables à l'équivalent CO₂, par le raisonnement suivant : si la biodiversité est menacée en raison d'activités humaines qui n'intègrent pas dans le paiement de leurs coûts les services rendus par la nature, il convient de les identifier et de les évaluer monétirement. Ont ainsi été distingués les services d'approvisionnement (nourriture, eau, bois, pétrole, sable...), les services de régulation (régissant le climat, les précipitations, les déchets, la propagation de maladies...), les services culturels (récréation, esthétique, bien-être spirituel) ainsi que les services de soutien à plus long terme (formation du sol, photosynthèse, recyclage des substances fertilisantes).

Les concepts s'articulent et glissent de l'un à l'autre sans se recouper totalement, et parfois même ils se

contredisent. L'équation promue par ces deux programmes peut néanmoins se réunir dans un but commun : contribuer à maintenir les fonctions et les services écosystémiques en combinant une vision écologique avec une vision économique. La volonté de réaffirmer la valeur de la nature témoigne d'une attention croissante aux systèmes naturels pour eux-mêmes, mais aussi comme conditions essentielles d'existence des sociétés humaines (Billy *et al.*, 2015). Mais la puissance de cette interpellation est rapidement mise à l'épreuve dans les catégories et les chaînes d'équivalence adoptées pour la traduire. Là se découvrent des controverses et des conflits scientifiques, techniques et juridiques : sur quels critères, quelles temporalités et quelles méthodes se basent les évaluations ? Qui va les mettre en œuvre, selon quelles procédures, avec quels outils techniques et cadres réglementaires ? Ces questions réclament la plus grande attention et, en même temps, les simplifications auxquelles elles obligent témoignent de ce que toujours quelque chose de la valeur de la nature échappe et fuit. On note en outre la montée en puissance d'une vision de l'économie dominante qui traduit la protection, la destruction ou la restauration du fonctionnement des écosystèmes et de leurs bienfaits dans une logique comptable. L'équivalence monétaire est un langage commun, un outil puissant pour traduire la problématique de la perte de biodiversité dans le champ de l'action publique (Méral, 2012). Mais entre des valeurs biocentriques ou écocentriques, les priorités apparaissent de plus en plus enchevêtrées...

Nature représentée

Par le coup d'œil synoptique qu'elles permettent, les cartes sont aussi des dispositifs essentiels de traduction de ce qu'est la nature. Leurs fonctions sont cognitives, prospectives ou normatives et les attentes qui leur sont adressées sont donc diverses. Passer d'une logique de réserve centrée sur la conservation à une perspective de gestion de la nature ordinaire n'est pas seulement une rupture conceptuelle : les représentations, les méthodologies changent aussi (Mougenot et Melin, 2000). L'identification récente des sites Natura 2000 avait encore fait l'objet d'une prospection de proximité, basée sur le coup d'œil du chercheur ou du naturaliste. Munis de cartes IGN de plans d'occupation des sols et déjà de photos aériennes, ceux-ci arpentaient le territoire durant la période de végétation pour produire des cartes d'une précision proche de 10 mètres. Et cet inventaire des espèces et des habitats s'est trouvé conforté par la force de lobbyings engagés dans sa reconnaissance.

La représentation de la nature ordinaire a de nouvelles exigences : dépasser les limites administratives, bien sûr, mais surtout prendre en compte des territoires dont l'échelle doit pouvoir varier de manière raisonnée de la taille d'une haie à celle d'une région. C'est ici

qu'intervient la montée en puissance de données issues de la télédétection. Pour étudier les dynamiques de la biodiversité, le rôle central de certains de ses éléments, les chercheurs avancent avec une réflexion méthodologique soutenue : quelles données, quelles échelles, quels modèles ? Mais, déjà, il s'agit de proposer des initiatives d'aménagement ou de décider. Se découvre alors une surabondance de cartes dont la plupart proviennent d'images satellitaires. L'outil informatique devient l'intermédiaire incontournable et ses promesses sont immenses (Pellegrin *et al.*, 2018¹). Ainsi les chercheurs, mais aussi les partenaires de nombreux bureaux d'études, parcourront-ils assidûment des champs de pixels.

D'une manière ou d'une autre, les cartes font parler la nature, elles identifient certains éléments, en simplifient ou en suppriment d'autres. L'abondante imagerie satellitaire apparaît apte à répondre aux questions les plus variées, mais elle implique des chaînes de médiation scientifiques et techniques de plus en plus longues. Dans le même temps, elle peine à se montrer efficace dans les débats de proximité. L'outil informatique contribue à fabriquer une représentation de la nature lointaine, hors-sol, peu lisible par une personne ordinaire.

Nature débattue

Et de manière lancinante reviennent les questions : quelle(s) nature(s) voulons-nous ? Où et comment est-il possible d'en débattre ? Selon quels principes ? Pour quel avenir commun ? Quoi qu'on en pense, les conflits sont peut-être la manière la plus courante de formuler des débuts de réponses qui se cherchent autour de l'intensification des activités, de leur concurrence et de leurs voisinages contestés. D'un autre côté, les tentatives plus ou moins formelles de concertation se succèdent : enquêtes publiques, forums, expériences de carte participative, prospectives, *focus groups*, sciences participatives²... (MEDDE, 2016)

Les disputes et les expériences de concertation ou d'accords volontaires aussi diverses qu'elles puissent paraître sont des actions collectives qui peuvent être examinées avec un même regard. De manière classique,

¹ Voir dans ce numéro l'article de Pellegrin *et al.*

² MEDDE (ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie), 2016. *Colloque Diva 3. La trame verte dans les espaces ruraux. Livret des participants*, 2-3 février, Paris, <https://www6.inra.fr/programme-diva/content/download/3497/34329/version/1/file/couverture%20et%20livret%20complet.pdf>. Diva (Action publique, agriculture et biodiversité) est un programme du service de la recherche du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie dont l'Inra-Sad a assuré l'animation scientifique. Son troisième volet a été spécifiquement dédié à la mise en place de la Trame verte et bleue.

on y a vu l'affirmation de groupes dont les pratiques, les intérêts économiques, la culture et les modes d'expression sont différents (Mormont, 2006). Mais la vie sociale (autant que naturelle) est un processus dans le temps, une discussion continue qui en dilate la complexité. Les vivants héritent et fabriquent des paysages, des histoires, des manières d'être dans des lieux particuliers qui ne sont ni forcément prévisibles ni substituables.

De quoi nos connaissances sont-elles capables ? Quel vocabulaire, quelles méthodes devrions-nous adopter pour rendre compte de ces trajectoires instables, pour suivre les prises de parole exprimant des alliances et des intérêts parfois ambivalents et inédits ? Certains chercheurs et chargés de mission s'embarquent dans l'aventure, dans des projets dont l'issue ne peut qu'être imprécise puisqu'elle dépend autant de leurs préoccupations que de celles de leurs partenaires. Les spirales d'apprentissage désignent ces tentatives pour produire des connaissances et des modes d'action qui se construisent tout en allant et s'éloignant du même coup d'un modèle scientifique prévisible et contrôlable. Très loin aussi de ce modèle sont les histoires que nous mobilisons pour les décrire (Mougenot, 2003). Nourris de particularismes, parfois contaminés par les idées ambiantes ou le point de vue du narrateur, ces récits manquent de complétude et d'autorité. Et pourtant, ne sont-ils pas particulièrement habiles à suivre les circulations, les changements de cadre, les bifurcations ? À entrer dans des détails qui comptent autant que les tendances générales (Tsing, 2017) ?

Nature attachante

Les particularités et les multiplicités sont débordantes. Ce ne sont pas des éléments rares à écarter de la science parce qu'ils seraient non mesurables, et de la politique parce qu'ils seraient le propre d'un individu ou d'un (petit) groupe. Évoquer les particularités et les multiplicités, c'est aussi tracer la force de nos attachements à la nature : ce que nous lui faisons et ce en quoi elle détermine nos existences. Un tel raisonnement hérité de la sociologie des sciences ne peut se contenter de catégories hiérarchisées et étanches. Supposer, par exemple, que seuls les écosystèmes complexes constituent des enjeux patrimoniaux parce que les sciences de la nature les ont identifiés comme tels et que les décisions politiques les ont protégés ainsi. Si l'on veut bien enjamber le clivage nature/culture, ce à quoi la vie nous invite constamment, nous découvrirons la complexité qui caractérise ces lieux dans lesquels nous vivons en compagnie d'espèces rares ou proliférantes. Nous y nouons des liens multiples autant que nous sommes attachés par eux pour former de vastes systèmes de vies interconnectées et interdépendantes. Et ces liens toujours plus étendus sont aussi empêtrés dans une dimension sensible qui n'est ni superficielle ni individuelle. Le sensible est cette couche toujours en

suspens, sorte de puissance en réserve que nous partageons ou par laquelle nous sommes affectés, que nous soyons agriculteurs, chercheurs, décideurs...

Un tel point de vue ne conteste pas les nombreux efforts déployés pour comprendre et gouverner la diversité biologique. Il les considère plutôt à travers la richesse de leurs bricolages à côté desquels la nature a besoin d'être reconnue pour ce qu'elle est aussi : si proche, si différente de nous et tellement insaisissable...

Remerciements

Ce petit texte renferme de très nombreuses collaborations souterraines, des idées que je n'ai pu formuler que grâce à un travail collectif et des amitiés soutenues.

Références

- Billy V. de, Tournebize J., Barnaud G., Benoît M., Birgand F., Garnier J., Lesaffre B., Lévêque C., Marsily G. de, Muller S., Musy A., Zimmer D., 2015. Compenser la destruction de zones humides. Retours d'expérience sur les méthodes et réflexions inspirées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (France), *Natures Sciences Sociétés*, 23, 1, 27-41.
- Bischoff N.T., Jongman R.H.G., 1993. *Development of rural areas in Europe: the claim for nature*. Preliminary and background studies, The Hague, Netherlands Scientific Council for Government Policy.
- Burel F., Baudry J., 1999. *Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications*, Paris, Tec & Doc.
- Conseil de l'Europe, 1996. *Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- Lefevre J.-C., Barnaud G., 1988. Écologie du paysage : mythe ou réalité, *Bulletin d'écologie*, 19, 4, 493-522.
- Levrel H., Couvet D., 2016. Les enjeux liés à la compensation écologique dans le «projet de loi biodiversité», *Point de vue d'experts de la Fondation de l'écologie politique*, <http://www.fondationecolo.org/webuploads/download/870>.
- MEA (Millennium Ecosystem Assessment), 2003. *Ecosystems and human well-being. A framework for assessment*, Washington, Island Press.
- Méral P., 2012. Le concept de service écosystémique en économie : origine et tendances récentes, *Natures Sciences Sociétés*, 20, 1, 3-15.
- Mormont M., 2006. Conflit et territorialisation, *Géographie, Économie, Société*, 8, 3, 299-318.
- Mougenot C., 2003. *Prendre soin de la nature ordinaire*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme/Inra.
- Mougenot C., Melin É., 2000. Entre science et action : le concept de réseau écologique, *Natures Sciences Sociétés*, 8, 3, 20-30.
- Pellegrin C., Sabatier R., Napoléone C., Dutoit T., 2018. Une définition opérationnelle de la nature ordinaire adaptée à la compensation écologique. Le cas contrasté des régions Centre, Champagne-Ardenne et Paca, *Natures Sciences Sociétés*, 26, 2, doi: [10.1051/nss/2018034](https://doi.org/10.1051/nss/2018034).
- Tsing A.L., 2017. Le champignon de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond/La Découverte.

Citation de l'article : Mougenot C., 2018. De la nature ordinaire à la nature attachante. *Nat. Sci. Soc.* 26, 2, 189-192.